

## Preuve et attestation de développement professionnel

### Sexto 2 - Architecte



#### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine.

:

Badge attribué à :

<https://www.cadre21.org/membres/c27677e2818fc70bb82e6394>

Date d'obtention : 2025-02-21 14:15:50

# Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Tout d'abord il faut toujours remplir une grille d'évaluation Sexto avec la victime ou avec le(s) élève(s) témoin(s). Ensuite en fonction de la situation et de l'évaluation de la grille Sexto, il faut confisquer l'appareil électronique pouvant contenir des images compromettantes et convoquer l'élève impliqué ou le(s) témoin(s) et remplir une autre grille d'évaluation. S'il y a lieu confisquer également les appareils électronique pouvant contenir des images compromettantes. Si avec les versions du/des témoins on s'aperçoit qu'il y a un acte malveillant, on convoque l'élève impliqué, on confisque son appareil électronique sans remplir de grille d'évaluation et on contact le service de police qui prendre le relai, afin d'éviter que l'information se propage et protéger l'intégrité physique et psychologique de la victime. Si il n'y a pas d'acte malveillant, on convoque l'élève, on rempli une grille d'évaluation et on contact le service de police afin de prendre le relai et l'élève suivra une intervention sur les Sexto. S'il n'y a pas d'acte malveillant et qu'il n'y a pas d'image compromettante, il n'est pas nécessaire de contacter le service de police et nous traitons le dossier conformément aux politiques de l'école.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Les 3 mises en situations sont totalement différentes, ce qui nous permet de vraiment bien utilisé toute la trousse d'outil d'intervention Sexto. Elles impliquent des situations interne dans une école comme des situations externe à l'école. Cela nous permet de vraiment bien ciblé nos interventions et jusqu'où nous pouvons intervenir.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Les étapes délicate lors de l'application Sexto sont lorsque la situation implique plusieurs élèves car il faut aller vite, bien analyser la situation afin d'éviter que l'information ne se propage. Comprendre que nous ne sommes pas mandataire du service de police.